



#### **ADDENDA #4**

Date : Le 29 juillet 2016

Projet: Projet de remplacement de l'unité de traitement d'air (UTA) no 3 à St. John's

---

Les soumissionnaires doivent s'assurer que leurs propositions soient basées sur la version la plus récente des documents de soumission publiés et prennent en considération les informations ci-dessous, incluant toute information déjà publiée lors d'amendements ou Q&Rs antérieurs.

Les propositions ne respectant pas cette exigence seront rejetées.

---

#### **1. APPEL D'OFFRES**

Voir **ECLAIRCISSEMENTS SUR LES EXIGENCE MÉCANIQUES** (ci-joint)

---

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.

**ÉCLAIRCISSEMENTS SUR LES  
EXIGENCES MÉCANIQUES**

**CRACCF D'AAC**

**Remplacement de l'UTA n° 3  
Immeuble 25, St. John's, T.-N.**

**14 juillet 2016**

*Référence aux spécifications de l'appel d'offres*

1. L'entrepreneur ne doit pas tenir compte des mentions de la section 02 82 00.02, Asbestos Abatement, des spécifications.

*Section 23 05 93, Testing Adjusting and Balancing for HVAC, des spécifications*

1. Supprimer toute mention de « Hydronic Systems ».